

EXTRAIT PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'OTTERBURN PARK TENUE À HUIS CLOS LE LUNDI 15 JUIN 2020, À 19H, PAR VISIOCONFÉRENCE, À OTTERBURN PARK, PROVINCE DE QUÉBEC

À cette séance ont été dûment convoqués, selon la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil municipal.

À l'ouverture de la séance à 19h48 sont présents messieurs les conseillers Mario Borduas, Louis Côté, Alexandre Dubé-Poirier, Jean-Marc Fortin et Jacques Portelance formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Denis Parent.

Est également présente Me Julie Waite, greffière.

**RÉSOLUTION
2020-06-191**

INSCRIPTION DE LA VILLE À L'INITIATIVE « VILLE AMIE DES ABEILLES »

CONSIDÉRANT que l'objectif de la désignation Bee City Canada est la promotion d'habitats et de communautés en bon état et durables pour les pollinisateurs;

CONSIDÉRANT que les abeilles et les autres pollinisateurs autour du globe sont victimes d'un déclin inquiétant du fait du morcellement des terres, de la perte d'habitats, de l'utilisation de pesticides, de l'industrialisation de l'agriculture, du changement climatique et de la propagation de maladies et de parasites, menaçant ainsi le bon état futur de la faune et de la flore;

CONSIDÉRANT que la Ville et ses citoyens ont la possibilité de protéger les abeilles et les pollinisateurs dans les espaces publics et privés;

CONSIDÉRANT que la protection des pollinisateurs favorise la prise de conscience environnementale et le maintien du bon état écologique, tout en améliorant les échanges et l'engagement parmi les membres de la communauté;

CONSIDÉRANT qu'en devenant une «Ville amie des abeilles», la Ville peut mettre en valeur des initiatives déjà en place et engager davantage les communautés locales à faire preuve de créativité et d'innovation dans le but de promouvoir une vie plus saine au sein de la communauté;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'inspecteur municipal formulée dans sa fiche de présentation datée du 1^{er} juin 2020 et adressée aux membres du conseil municipal;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, tel que proposé par monsieur le conseiller Jacques Portelance, appuyé par monsieur le conseiller Mario Borduas :


QUE la Ville d'Otterburn Park s'inscrive à l'initiative « Ville amie des abeilles » auprès de l'organisme Bee City Canada et s'engage notamment à contribuer à la restauration des habitats des abeilles en mettant en place des jardins de plante mellifère et en encourageant ses citoyens à participer à cet effort en plantant des fleurs mellifères sur leur terrain;

QUE le conseil municipal autorise monsieur le conseiller Jacques Portelance, président du comité consultatif de l'environnement, à compléter le formulaire de demande pour être certifié «Ville ami des abeilles» auprès de Bee City Canada;

QUE les fonds nécessaires au paiement de cette dépense annuelle de 150 \$ soient puisés à même le poste budgétaire 02-470-00-419 Protection de l'environnement.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le 17 juin 2020



Julie Waite, avocate
Greffière